


ALGERIE TELECOM

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE CONSTANTINE

SOUS DIRECTION TECHNIQUE--DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

RESEAU URBAIN

TELEX

De : Mr LE DOT DE CONSTANTINE	
A : ETP ATBI KAMEL SISE, RN 16 SOUK AHRAS	
Copie à : Mr le Directeur du CMP ZIGHOUD YUCEF	Visa :  HAFDI Samir
Réf : AT/DO-CNE/SDTO/DRA/RU-CANA/036/2022	
Date : 25/10/2022	
Objet : MISE EN DEMEURE	
Suivi Par : DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES	

VU LE NON RESPECT DES ENGAGEMENTS CONTRACTES PAR L'ENTREPRISE STOP PREUVE DE NEGLIGENCE ET NON RESPECT DES CLAUSES CONTRACTUELLES ET LES NORMES EXIGÉES PAR ALGERIE TELECOM STOP VOUS METS EN DEMEURE DE S'ALIGNER AUX DEMANDES DE CMP ET CIL STOP S'ALIGNER AUX PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE LA CANALISATION FTTX EN URGENCE STOP CONFORMEMENT AU CONTRAT N°072/SDFS/DAL/SA/2022 DU 25/07/2022 ETABLIE AVEC LA DOT DE CONSTANTINE STOP VOUS INFORMER QUE TOUTE REPRODUCTION DE CE COMPORTEMENT EST SUSCEPTIBLE DE RESILIATION A TORT EXCLUSIF CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR STOP ET FIN.




Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Constantine
Mohamed MOUSSAÏNE